

Rapport Cité de l'énergie®

Commune de Aigle

Chapitre 1 : Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie :

9_RCE_Ch1-
4_Demande_Portrait_Nouveaux_Objec
tifs_fr_2009.doc

Etabli le : 15.07.2013

La Commune de

Aigle

représentée par

Isabelle Rime

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

la reconnaissance Partenaire en processus

et demande au Forum European Energy Award e. V. de lui décerner

le label Cité de l'énergie® gold, soit le European Energy Award® gold

Représentante de la commune

Nom / Prénom	Rime Isabelle
Fonction	Déléguée municipale Cité de l'énergie - Municipale Affaires sociales - Culture - Environnement - Promotion économique
Adresse	Hôtel de Ville, Case postale 500, 1860 Aigle
Téléphone	024 468 41 21 / 024 468 41 11
e-mail	isabelle.rime@aigle.ch

Personne de contact dans la commune :

Nom / Prénom	Veyre Michel
Fonction	Chef du personnel et secrétaire municipal adjoint, Délégué à l'énergie
Adresse	Hôtel de Ville, Case postale 500, 1860 Aigle
Téléphone / Fax	024 468 41 21 / 024 468 41 11
e-mail	michel.veyre@aigle.ch

Conseillère Cité de l'Energie

Nom / Prénom	Savio-Golliard Aline
Adresse	Rue du Temple 5, 1304 Cossonay
Téléphone / Fax	021 861 00 96 / 021 862 13 25
e-mail	aline.savio@bio-eco.ch

1.1 Nombre de points potentiels et atteints (mis au point selon rapport d'audit, chapitre 5)

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	442.0	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie (50 %)	220.0	Pt.	
Points nécessaires pour le label „european energy award gold“ (75 %)	330.0	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	247.5	Pt.	56 %

1.2 Bases pour l'évaluation

Points forts de la politique énergétique de la commune

- Prélèvement d'une taxe sur les énergies de réseau non renouvelables pour les économies d'énergies, les énergies renouvelables, l'éclairage public et le développement durable ;
- Programme de production d'énergies durables, avec mise à disposition de toitures communales pour de la production d'électricité solaire labellisée Naturemade star ;
- Nœud stratégique du réseau de transports publics régionaux et développement de la mobilité douce.

Principes de la politique énergétique (voir détails au chapitre 3.2)

Les principes directeurs sont un fil conducteur pour les autorités et l'administration. Ils servent également de moyen de communication vis-à-vis des acteurs privés et publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Commune. Ce sont des engagements permanents que la Commune prend dans tous les domaines de ses activités, et plus particulièrement en termes de gestion et maîtrise de l'énergie. Ainsi, en tant que Ville soucieuse d'un développement énergétique conscient et cohérent, Aigle agit dans le respect des principes de durabilité (prise en compte des trois dimensions du développement durable), d'exemplarité (adoption d'une attitude exemplaire dans toute intervention), d'efficacité (recherche de rendements et performances optimaux et maximums) et de créativité (mise en place de processus et de solutions innovantes).



Mesures les plus importantes dans les différents secteurs (voir détails aux chapitres 3.3 et 3.4)

Développement territorial

réalisé

- Programme de politique énergétique intégrant des principes directeurs et des objectifs quantitatifs et qualitatifs allant dans le sens de la société à 2000 watts, assorti de mesures d'accompagnement et de mise en œuvre (tableau de bord)
- Projet de réaménagement global et de revalorisation du centre-ville, dénommé Aigle Centre 2020, visant à modérer le trafic, densifier le milieu bâti et redynamiser l'économie locale

- Projet d'agglomération, dénommé «Chablais Agglo», ayant pour but de renforcer les collaborations intercommunales et allant dans le sens d'un développement territorial durable (diminution du mitage du sol et densification des centres afin de préserver le paysage)
- Prise en compte des critères du développement durable pour chaque préavis établi par la Municipalité
- Concept efficace de gestion des déchets avec un système de taxe au sac, une déchetterie centrale et des sites de tri (éco-points), un guide d'informations pour les ménages, un agent de propreté.

planifié

- Poursuite des projets «Chablais Agglo» et «Aigle Centre 2020»

Bâtiments, installations communales

réalisé

- Adoption du «Standard bâtiment 2011»
- Mise à disposition de toitures communales (Halle de Novasalles et Collège des Petits Pois) pour la production d'électricité solaire labellisée «Naturemade Star»
- Installation de panneaux solaires appartenant à la commune sur le toit du Collège Michel Mayor, construction qui répond au standard Minergie
- Plan directeur de l'éclairage public et plan d'assainissement échelonné sur plusieurs années, en cours de réalisation. Objectif: diminuer de 20 à 30% la consommation électrique. Acquisition d'éclairages de Noël avec des ampoules LED.

planifié

- Mise en place en continu d'une comptabilité énergétique avec le logiciel Enercoach
- Poursuivre la pose de compteurs d'eau et de systèmes économes dans les bâtiments communaux

Approvisionnement, dépollution

réalisé

- Prélèvement d'une taxe sur les énergies de réseau non renouvelables. Directives du fonds d'encouragement pour les économies d'énergies, les énergies renouvelables, l'éclairage public et le développement durable pour les tiers, les entreprises et le domaine public.
- Projets en cours d'études de potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire communal: CAD à bois, méthanisation du bois avec injection dans le réseau du gaz naturel, cadastre du potentiel solaire photovoltaïques sur les toits des entreprises, géothermie profonde, hydroélectricité, etc.
- Réseau d'eau en majorité gravitaire. Les pompes en place sont récentes et économiques. Faible utilisation énergétique. Potentiel des sources en hauteur complètement épuisé.
- Production d'électricité et utilisation du gaz de digestion pour le chauffage interne par deux couplages à chaleur force (CCF) en fonction à la STEP
- Nouveau PGEE, 2013 avec impacts du changement climatique pris en compte. Système séparatif en place pour environ 90% du territoire.

planifié

- Poursuite des projets de production d'énergies renouvelables (CAD ; géothermie, méthanisation du bois, installations photovoltaïques et hydroélectriques, valorisation énergétique du réseau d'eau, etc.)
- Poursuite du projet de STEP régionale avec la commune de Leysin

Mobilité

réalisé

- Projet en cours d'améliorer le trafic dans le cadre de Chablais Agglo et Aigle Centre 2020
- Plan «Bilan de la mobilité» élaboré avec indication des mesures de mobilité douce en place (zones 30 et piétonnes, pistes cyclables, transports publics, etc) et en projet
- Plan communal qui rassemble toutes les informations liées à la mobilité
- Système de vélos en libre-service (Publibike) en place avec 4 stations. Connexion avec la commune de Monthey qui dénombre 5 stations.

- Parcs vélos en suffisance. En partie couverts et sécurisés.
- Cartes journalières CFF (4) et TPC (2) à disposition
- Actions régulières de sensibilisation à la mobilité douce (Fugue chablaisienne, Semaine de la mobilité, ...)

planifié

- Cours Eco-Drive pour les collaborateurs
- Mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre des projets Chablais Agglo et Aigle Centre 2020

Organisation interne

réalisé

- Commission de l'énergie et du développement durable en place. Organisation clairement définie (présidente, bureau et membres). En charge de la mise en place du processus Cité de l'énergie.
- Directives d'achats prenant en compte les aspects énergie et environnement dans les domaines du matériel de bureau, de l'entretien des bâtiments, des véhicules, des matériaux de construction, etc.
- Budget élevé consacré à la politique énergétique et climatique avec en moyenne CHF 4.-/hab./an

planifié

- Proposition à la Municipalité de mettre au concours un poste de délégué à l'énergie. Ebauche d'un cahier des charges en cours.
- Etablissement d'un règlement de formation continue avec un paragraphe consacré au développement durable et intégrant une rubrique concernant les retours: évaluation et documentations

Communication, coopération

réalisé

- Communication régulière sur les actions liées à l'énergie, au climat et à la mobilité par le biais du site internet, du journal de la municipalité Aigle Infos, du rapport de gestion annuel, etc.
- La commune d'Aigle collabore régulièrement pour des projets énergétiques, climatiques et de mobilité avec les communes voisines, les entreprises et les hautes écoles.
- Démarche participative (ateliers) et enquêtes auprès des ménages dans le cadre du projet de réaménagement du centre-ville (Aigle Centre 2020)
- Organisation d'actions diverses pour la sensibilisation de la population: portes ouvertes à la STEP, journée coup de balai, visite des puits de captage, etc.
- Exploitation forestière communale, 100% FSC. Plan de gestion intégrant des objectifs de protection de la biodiversité, de production de bois énergie durable (vente de copeaux), et de gestion des dangers naturels, etc.

planifié

- Projet de réhabilitation de la Via Francigena, itinéraire de pèlerinage (Canterbury-Rome)
- Organiser les groupes de travail sur divers thèmes liés au projet Aigle Centre 2020 avec 1/3 élus, 1/3 commerçants et 1/3 citoyens
- Projet de valorisation de l'eau
- Campagne d'information sur le thème du développement durable: création d'un logotype "Commission de l'énergie" et promotion de ses actions via un site internet dédié. Distribution de matériel de promotion, comme des kits de plantation.
- Selon l'étude de faisabilité, mise en place de l'outil «explorado pour les jeunes» (ateliers ludiques et interactifs autour des découvertes scientifiques)

Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels (extrait du management tool)

Cycle eea 2013 (actuel) ☺ 📊 ↔ Afficher o

No.	Fav	Titre	Avant audit		Qualité de mise en oeuvre				
			Pot	Eff	Max	Pot	Eff	Eff	Plan
1		▶ Développement, planification urbaine et régionale	80	53%	84	82	42.0	51%	2%
2		▶ Bâtiments de la collectivité et équipements	72	25%	76	72	19.2	27%	2%
3		▶ Approvisionnement, dépollution	60	56%	104	60	33.8	56%	0%
4		▶ Mobilité	91	71%	96	91	67.1	74%	0%
5		▶ Organisation interne	44	87%	44	44	38.4	87%	3%
6		▶ Communication, coopération	93	51%	96	93	47.0	51%	5%
			440	55%	500	442	247.5	56%	2%

↑ Ouvrir tous les domaines

Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels (extrait du management tool)

Le graphique suivant représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'action déjà mis en oeuvre par la commune, ainsi qu'une projection de la situation après la mise en œuvre des mesures planifiées.

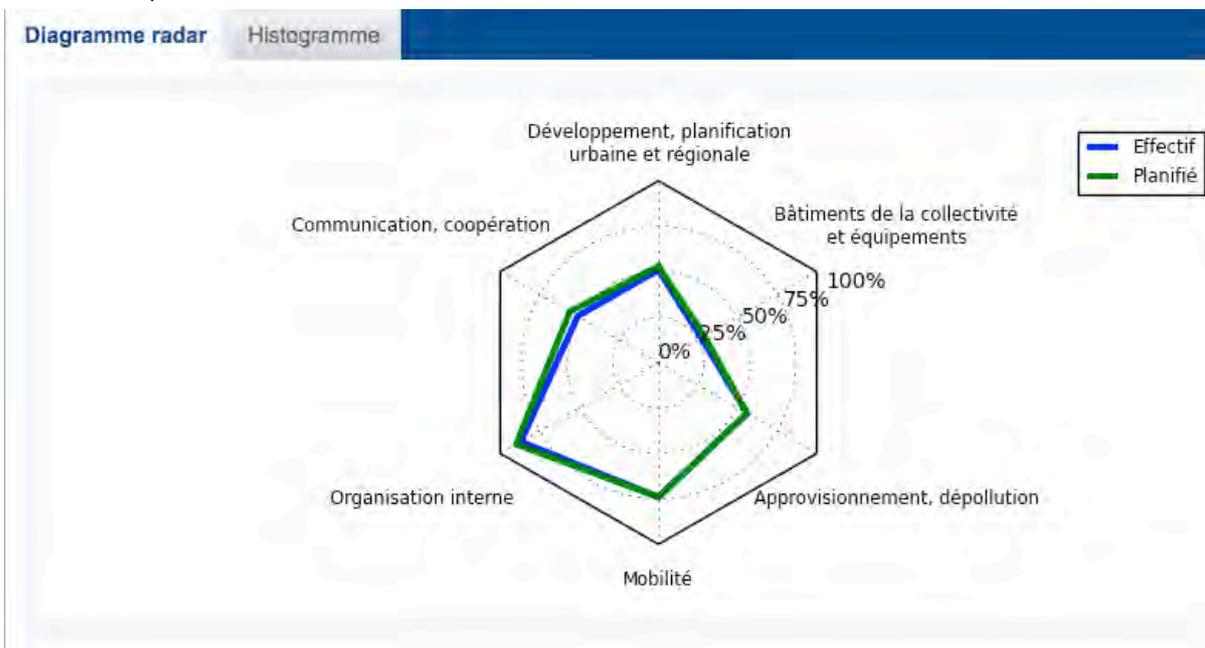


Figure 1.1 : Diagramme réaudit Aigle 2013

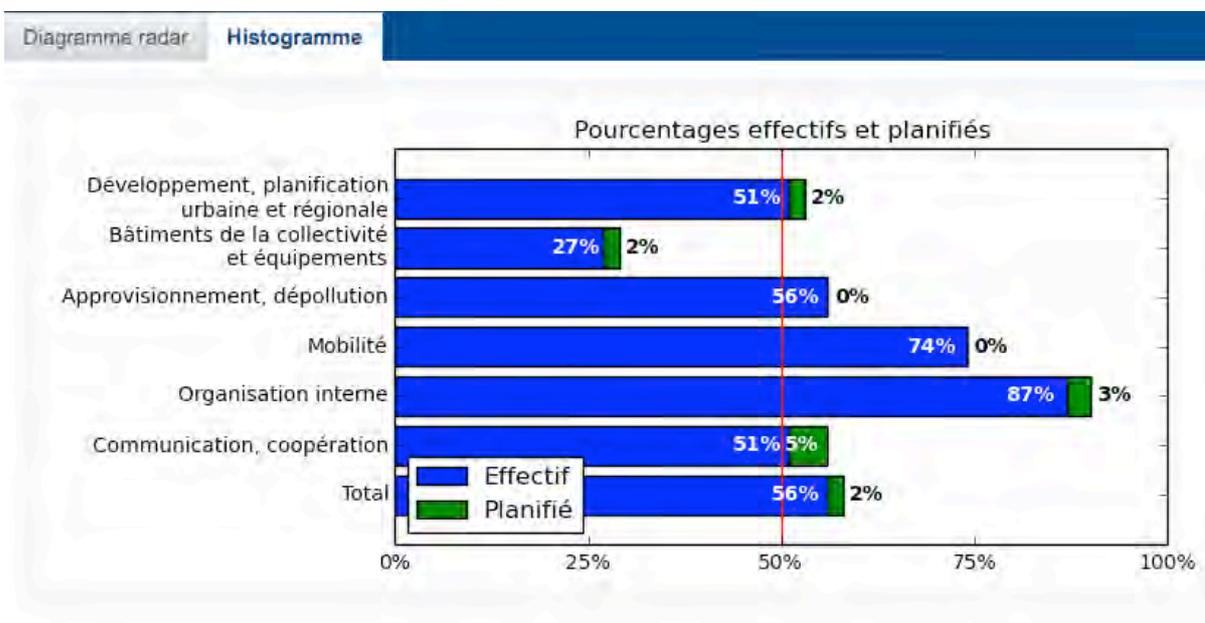


Figure 1.2:Histogramme Réaudit Aigle 2013